

# Warm Up North

## Royaume-Uni – Nord-Est de l'Angleterre

RESPONSABILITÉ	PUBLIC - PRIVÉ
<b>Responsable du programme</b>	Conseil du Comté de Northumberland Conseil de Gateshead Conseil du Comté de Durham Conseil de la Municipalité de Darlington Conseil municipal de Newcastle Conseil de South Tyneside Conseil municipal de Sunderland Conseil de la Municipalité de Hartlepool Conseil de la Municipalité de Redcar et Cleveland
<b>Unité de mise en œuvre du programme</b>	British Gas
<b>Modèle de mise en œuvre</b>	Rapports contractuels directs
<b>Services d'exploitation</b>	Marketing Intégration Conseils financiers Évaluation
<b>Type de projets</b>	Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments) Énergies renouvelables
<b>Ambitions/Objectifs</b>	200 M £ (260 M €) d'investissements dans jusqu'à 50 000 logements. Création de 75 emplois directs au niveau régional et 500 emplois indirects dans la chaîne d'approvisionnement locale.
<b>Bénéficiaires</b>	Bâtiments résidentiels Bâtiments publics non résidentiels
<b>Mécanisme de financement</b>	Propriétaires fonciers (fonds propres) Établissements financiers
<b>Instruments financiers</b>	Prêts Subventions

## Récapitulatif

Warm Up North est un programme de rénovation énergétique portant sur les logements résidentiels et les bâtiments publics non résidentiels dans le nord-est de l'Angleterre. Il s'adresse à la fois aux locataires et aux propriétaires.

Il s'agit d'un partenariat en vertu duquel une autorité locale demande à un organisme privé chargé de la mise en œuvre (partenariat public-privé) d'agir exclusivement en tant que prestataire GD

(Green Deal) et ECO (Energy Companies Obligation). Le contrat principal est conclu entre le conseil municipal de Newcastle et British Gas. Les bénéficiaires n'ont pas besoin d'être des clients de British Gas pour déposer un dossier. Un accord inter-organisationnel existe entre Newcastle et 8 autres autorités :

- Northumberland
- Gateshead
- Durham
- Darlington
- Newcastle
- South Tyneside
- Sunderland
- Hartlepool
- Redcar & Cleveland

Le programme porte sur des mesures d'efficacité énergétique (par exemple, isolation des murs solides, des murs creux, des combles, chaudières et installations solaires photovoltaïques, etc.).

Warm Up North s'engage à fournir 60 % de ses installations par l'intermédiaire de petites et moyennes entreprises (PME).

Le contrat de service couvre une période de 5 ans, de 2013 à 2018 (plus une extension facultative de 3 ans) et vise les logements et les bâtiments non résidentiels de la région nord-est éligibles aux travaux en vertu du contrat.

Les objectifs de Warm Up North sont :

- amélioration de l'efficacité énergétique/diminution de la consommation d'énergie ;
- réduction des émissions de carbone ;
- Diminution de la facture énergétique/soulagement de la pauvreté énergétique ;
- sauvegarde/création de l'emploi.

Le modèle d'investissement et de financement table sur un ensemble minimum de 10 000 à 15 000 propriétés domestiques à rénover grâce à une série de mesures appropriées en fonction de la propriété/du logement.

Si le programme est couronné de succès, il permettra :

- d'aider les propriétaires à mettre en place des mesures d'efficacité énergétique ;
- d'améliorer la quantité et la qualité des conseils en matière d'énergie ;
- de soutenir l'économie régionale en sauvegardant et en créant des emplois et des compétences ;
- d'aider à préserver la qualité de vie dans les quartiers en réduisant les émissions de carbone ;
- de s'attaquer aux inégalités en aidant les résidents à lutter contre le risque de hausse des coûts de l'énergie.

C'est bien le plus grand programme régional du Royaume-Uni proposant des mesures d'efficacité énergétique pour le secteur résidentiel. L'approvisionnement est principalement financé par une subvention européenne (EIE). British Gas a été désigné en tant que fournisseur exclusif Green Deal.

Les prestataires agréés Green Deal proposent des plans écologiques (Green Deal Plans), des financements et organisent la mise en œuvre de mesures d'amélioration des rendements énergétiques convenus par un installateur agréé. Le prestataire Green Deal :

- propose un « Green deal » (pacte vert) aux clients, sur la base des recommandations d'un organisme évaluateur accrédité ;
- organise l'installation d'améliorations énergétiques par un installateur agréé ;
- garantit le respect des obligations permanentes dans le cadre du « Green Deal », incluant le traitement des réclamations des clients et la fourniture d'informations lorsqu'un nouveau propriétaire emménage dans une propriété « Green Deal ».

Le plan Green Deal énonce les conditions financières de l'accord et prévoit la protection du consommateur par le biais de garanties, afin de prendre en charge l'installation des mesures d'amélioration du rendement énergétique. Seul un fournisseur agréé peut proposer un plan écologique dit « Green Deal ».

La société British Gas s'est engagée à investir des niveaux significatifs (bien qu'en cours de diminution) de fonds ECO dans les logements situés dans les collectivités partenaires. En outre, celles-ci mènent des programmes de changement des comportements, pour ainsi aider les consommateurs à réduire leur consommation d'énergie. Le marché public européen a été ouvert en juin 2012 et British Gas a été sélectionnée en juillet 2013.

Le partenariat régional Warm Up North a reçu environ 1,24 M £ (1,6 M €) de subventions du DECC (Département britannique de l'énergie et du changement climatique) pour des projets pilotes. En raison de la nature des mesures proposées, ils a été possible de débloquer un financement supplémentaire de 750 000 £ (1 M €) grâce aux contributions ECO de compagnies énergétiques.

## Comment cela fonctionne-t-il ?

Le programme se fonde sur deux plans, le Green Deal et l'Energy Companies Obligation :

### **Green Deal (GD, ou Pacte vert)**

Le « Green Deal », ou Pacte vert, est le nouveau mécanisme national au Royaume-Uni qui vise à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. C'est un cadre législatif et réglementaire instauré par la loi britannique de 2011 sur l'énergie (Energy Act 2011) par le Département de l'énergie et du changement climatique (DECC) du gouvernement du Royaume-Uni, et ce pour permettre à des organismes agréés (prestataires « Green Deal ») d'offrir aux consommateurs la possibilité d'améliorer, sans coût initial, l'efficacité énergétique des logements, des espaces communautaires et des entreprises. Ces consommateurs remboursent leur dette par le biais d'un ajout d'une ligne de facturation complémentaire dans leurs factures d'électricité. Les remboursements du Green Deal sont alors recouverts par les compagnies énergétiques britanniques pour le compte du fournisseur « Green Deal ». Un Pacte vert peut être conclu dès lors que son coût n'excède pas les économies réalisables. C'est ce qu'on appelle la « règle d'or ».

- De cette façon, les consommateurs peuvent payer les coûts d'isolation de murs solides, de remplacement de la chaudière et d'installation du double vitrage grâce aux économies escomptées dans leur consommation énergétique.
- Les propriétaires remboursent par le biais de leur facture d'électricité. L'idée est donc de diminuer suffisamment leurs factures (ils peuvent économiser sur les factures de gaz ou de fioul, pas nécessairement d'électricité) pour couvrir les remboursements. Aussi, le montant des factures énergétiques demeure sensiblement identique tant que le prête n'a pas été totalement remboursé.
- Si le propriétaire décide de demander un prêt « Green Deal », la période de remboursement minimale est de 10 ans et celle maximale de 25. La durée exacte dépend de l'amélioration du rendement énergétique choisie. Combiner les améliorations peut rendre les prêts de ce Pacte vert plus abordables.

Depuis le lancement du projet, l'adhésion des citoyens au modèle « Payez avec vos économies d'énergie » du Green Deal a été modeste, et le niveau des subventions au Royaume-Uni a été considérablement réduit par le gouvernement. En juillet 2015, le Green Deal a été abandonné.

Le gouvernement a annoncé que, compte tenu de son succès limité et dans un effort visant à protéger les contribuables de nouvelles pertes potentielles, aucun financement supplémentaire ne serait versé à la société de financement du Green Deal.

Le régime phare du gouvernement pour isoler les logements a été effectivement supprimé avec effet immédiat.

### **Obligation des compagnies énergétiques (ECO: Energy Companies Obligation)**

La loi sur l'énergie de 2011 impose également de nouvelles obligations aux compagnies d'électricité britanniques, lesquelles sont mises à contribution pour soutenir le Green Deal en fournissant une aide supplémentaire à la mise en œuvre d'améliorations plus coûteuses s'inscrivant dans la règle d'or susmentionnée, et en proposant une aide distincte et spécifique aux ménages vulnérables aux revenus les plus modestes. Cette initiative est connue sous le nom d'Obligation des compagnies énergétiques (Energy Company Obligation, ou « ECO »).

L'ECO met à la charge des fournisseurs d'énergie l'obligation légale d'améliorer l'efficacité énergétique des ménages dans trois catégories distinctes :

- les logements difficiles à traiter. Sont visées particulièrement les mesures qui ne peuvent être entièrement financées par le Green Deal. L'isolation des murs solides et l'isolation des murs creux difficiles à traiter en sont deux exemples (l'isolation standard est maintenant incluse conformément à la législation modifiée) ;
- la mise en place de mesures d'isolation standard et des raccordements aux systèmes de chauffage urbain pour les utilisateurs d'énergie domestique qui vivent dans des zones à faible revenu ;
- l'installation de nouvelles chaudières à un prix abordable pour les ménages vulnérables affichant les revenus les plus modestes.

Le paragraphe suivant décrit le déroulement typique d'un projet standard, de la visite d'un conseiller et de l'évaluation qui s'en suit, à la proposition financière, en passant par l'installation et le remboursement :

- marketing général et promotion des produits et des services ; marketing direct auprès des ménages à faible revenu pour le remplacement de la chaudière.
- À noter que la prospection téléphonique n'est pas autorisée dans le cadre du contrat ;
- visite du logement par un évaluateur qualifié employé par British Gas : appréciation des avantages susceptibles d'être tirés de la mise en place de mesures d'efficacité énergétique, recommandations, coût des travaux et possibilité de financement grâce à la baisse de la facture énergétique ;
- envoi d'un devis (délai de réflexion obligatoire) ;
- pour les propriétés privées, le contrat (Green Deal) est conclu entre le résident et le fournisseur GD (British Gas). Ce document définit les travaux qui seront effectués ainsi que les remboursements (si un prêt est souscrit auprès de la société de financement du Green Deal) ;
- pour les logements sociaux locatifs, le contrat (standard) est conclu entre les autorités locales compétentes et British Gas ;
- réalisation des travaux ; pour les propriétés privées, les remboursements liés au « Green Deal » sont automatiquement ajoutés à la facture d'électricité (et sont ensuite transférés à la société de financement du GD).

### **Options de financement**

Il existe 2 options de financement :

- Crédits à la consommation

En tant que courtier en crédits, Warm Up North peut convenir d'un contrat de financement mensuel avec Barclays Partner Finance. Les clients peuvent ainsi choisir de répartir le coût de leur nouvelle installation sur une période de trois à dix ans.

- Taux annuel effectif global (TAEG) : 9,9 %.
- Aucune avance n'est requise.
- Possibilité d'effectuer des remboursements supplémentaires à tout moment.
- Autofinancement possible.

Les clients peuvent régler intégralement leur installation avec les principales cartes de débit et crédit.

Une l'installation à mettre en place arrêtée, Warm Up North demande généralement un acompte de 10 %. Le montant total est versé seulement quand la nouvelle installation est terminée.

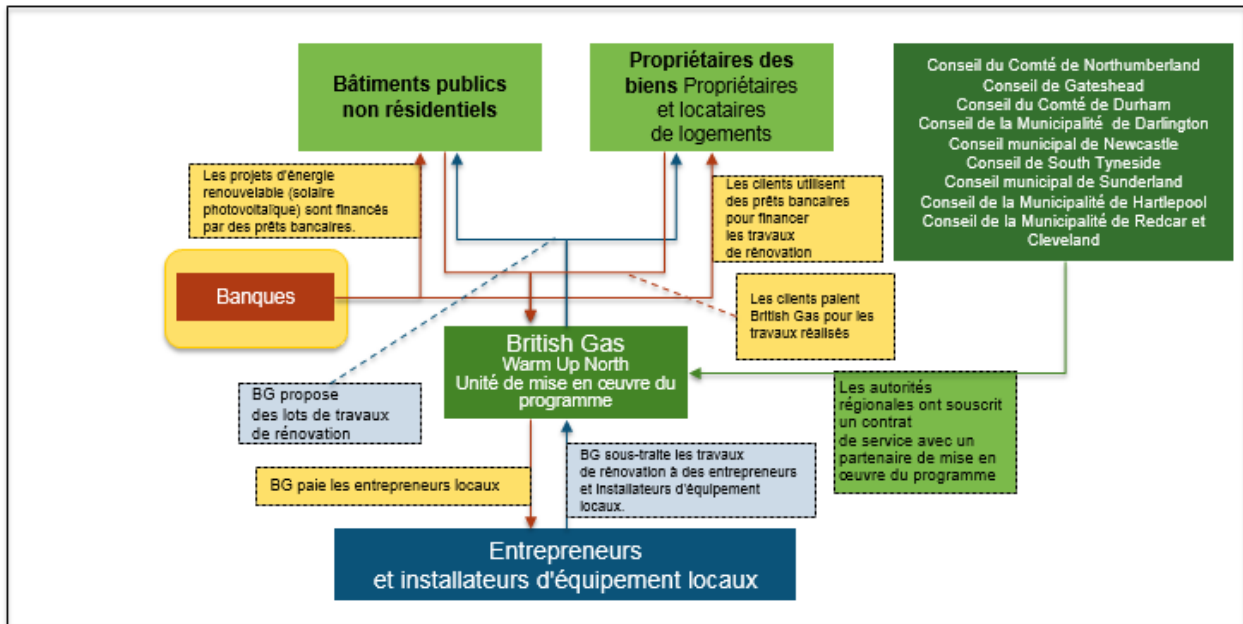
### **Plan non-résidentiel**

Outre le programme résidentiel, un plan non-résidentiel de projets solaires photovoltaïques sur des bâtiments publics (collèges, écoles, centres de loisirs) a été développé.

Il s'appuie sur le modèle de contrat de performance énergétique. Il n'y a aucun investissement préalable nécessaire, ce sont les économies annuelles garanties qui servent à rembourser l'investissement en capital. La durée standard d'un contrat est de plus de 5 ans.

British Gas réalise des audits pour définir les niveaux d'investissements nécessaires et fournit des services de conception, d'installation et d'entretien.

Fig. 1. Modèle financier et opérationnel



## Unité de mise en œuvre du programme

British Gas est l'unité de mise en œuvre du programme pour le plan Warm Up North. La compagnie agit comme un négociant, un intégrateur de projet, un conseiller financier et un assesseur.

Le contrat de service conclu entre Warm Up North et British Gas couvre les « services aux citoyens » offerts aux clients finaux et les « mesures physiques » mises en place dans les bâtiments.

British Gas, par l'intermédiaire de sa structure d'exécution, prend en charge les activités suivantes :

### Services aux citoyens

- Marketing et inscriptions
- Instauration de la confiance auprès des clients
- Sensibilisation en vue du changement des comportements
- Gestion des services à la clientèle

### Mesures physiques

- Mise à disposition d'améliorations/installations physiques
- Respect de la législation
- Garantir la qualité du travail

En contrepartie, British Gas obtient auprès des autorités partenaires :

- une accréditation exclusive ;
- un accès aux canaux de commercialisation sans frais ;
- Un accès aux données pour un ciblage pertinent ;
- des campagnes de sensibilisation/événements communautaires ;
- des référencement (les clients sont dirigés vers BG) auprès de Warm Up North.

Le nombre d'employés de British Gas travaillant sur le programme n'a pas été communiqué. En outre, aucune donnée n'est disponible sur les coûts du programme.

<b>Structure juridique</b>	Inconnu
<b>Description des actionnaires</b>	Privé
<b>Fonds propres</b>	Inconnu
<b>Actionnaires</b>	British Gas
<b>Personnel dédié au programme</b>	Inconnu
<b>Coût d'exploitation du programme</b>	Inconnu

## Organisation et partenariats

### Fournisseurs de logements sociaux

Warm Up North propose une approche entre entreprises (business-to-business) et une solution sur mesure pour répondre pleinement aux besoins du parc immobilier géré par les fournisseurs de logements sociaux.

Ils peuvent aussi tenir le rôle de partenaires référents.

### Organismes du secteur de la santé ou du Service national de santé (NHS)

Elles peuvent tenir le rôle de partenaires référents.

### Organismes de bienfaisance ou organisations à but non lucratif

Elles peuvent tenir le rôle de partenaires référents.

## Bénéficiaires

<b>Bénéficiaires</b>	Bâtiments résidentiels (propriétaires et locataires) Bâtiments publics non résidentiels (pour le solaire photovoltaïque)
<b>Type de projets</b>	Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments) Énergies renouvelables
<b>Soutien opérationnel</b>	Coordination des travaux de rénovation
<b>Aide financière</b>	Facilitation du financement qui est assuré par des institutions financières

## Mécanisme de financement

<b>Financement par l'Unité de mise en œuvre du programme</b>	Inconnu
<b>Financement des projets</b>	Inconnu
<b>Mécanisme de financement</b>	Propriétaires fonciers (fonds propres) Établissements financiers
<b>Volume des fonds</b>	N/A
<b>Type de fonds</b>	N/A
<b>Sources des fonds</b>	N/A
<b>Instruments financiers</b>	Prêts Subventions

## Résultats

- Contrat signé avec British Gas en juillet et lancement public en septembre 2013
- Bureaux mis en place à Newcastle – centre de contact
- Effectif variant de 35 à 45 employés directs à ce jour
- Sous-traitance à des PME locales par l'intermédiaire d'accords cadres établis par British Gas
- Lancement marketing, retrait, relance, retrait et relance !
- 3 600 installations fin décembre 2015 dans plus de 3 000 logements
- 24 millions d'euros de travaux à encadrer contractuellement en juillet 2015
- 35 millions d'euros supplémentaires pour des travaux à livrer en 2018
- Réduction de 7 000 tonnes de CO<sub>2</sub>/an à ce jour
- Pour les projets d'énergie solaire photovoltaïque non résidentiels, le « budget » de Warm Up North est d'environ 6 M £ (8 M €), incluant des installations photovoltaïques dans des logements locatifs sociaux

## Coordonnées

### Warm Up North

Personne à contacter :

John Henderson

Directeur de projet

Tél. : +44 191 2787770

johnw.henderson@newcastle.gov.uk

info@warmupnorth.com

www.warmupnorth.com

## Fiche d'informations

### Informations générales

Pays	Royaume-Uni
Modèle	Warm Up North



Date de création	2012
------------------	------

### Description du modèle

Responsabilité	Publique - privée
Responsable du programme	Conseil du Comté de Northumberland Conseil de Gateshead Conseil du Comté de Durham Conseil de la Municipalité de Darlington Conseil municipal de Newcastle Conseil de South Tyneside Conseil municipal de Sunderland Conseil de la Municipalité de Hartlepool Conseil de la Municipalité de Redcar et Cleveland
Unité de mise en œuvre du programme	British Gas
Services d'exploitation	Marketing Intégration Conseils financiers Évaluation
Modèle de mise en œuvre	Rapports contractuels directs
Type de projets	Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments) Énergies renouvelables
Bénéficiaires	Bâtiments résidentiels Bâtiments publics non résidentiels
Couverture géographique	Région

### Descriptif du mode financier

Financement du projet	Privé
Mécanisme de financement de projet	Propriétaires fonciers (fonds propres) Établissements financiers
Instruments financiers	Prêts Subventions
Modèle de remboursement	N/A

### Profil de risque du projet

Risque de performance	Propriétaire foncier
Recours	N/A
Risque financier	Propriétaire foncier

### Exigences du modèle

Besoins en personnel	Inconnu
Exigences en matière de capitaux propres ou de financement	Inconnu

### Indicateurs clés du modèle

Volume d'investissement depuis la création	30 M €
Taille du projet (ou du portefeuille)	Inconnu

de projets)	
Niveau d'économie d'énergie moyen	Inconnu

### Stade de développement

Stade de développement/de mise en œuvre	Croissance
Maturité du développement opérationnel	Croissance
Maturité du développement financier	Croissance

### Qualifications

Niveau d'établissement	Bien établi
Potentiel de croissance	Élevée
Évolutivité du modèle	Élevée
Reproductibilité du modèle	Élevée
Impact sur les comptes publics	Faible

## Sources

<http://warmupnorth.com>

RÉNOVATION - MLEI NEWinRETRO. Conseil municipal de Newcastle (Royaume-Uni), Warm Up North Marché public pour trouver un partenaire chargé des services d'amélioration de l'efficacité énergétique régionale, incluant le plan Green Deal, dans le nord-est de l'Angleterre, COMMUNICATION ET STRATÉGIE DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES, résultats livrables D3.1 et D3.2, 27 septembre 2012

John Henderson. Warm Up North : Investissement dans la rénovation énergétique pour les logements et les bâtiments publics non résidentiels dans le nord-est de l'Angleterre, Bruxelles, 28 avril 2015

Graeme Stephenson. Mise à jour Warm Up North, mars 2014

Peter Brewer. Warm Up North

Conseil municipal de New Castle. Warm Up Nord : économies d'énergie et économies d'argent, rapport publiable, septembre 2015